



La Belgique veut sortir du nucléaire en 2025 mais Doel 4 et Tihange 3, réacteurs les plus récents, pourraient être prolongés si les capacités de production électrique ne suivent pas la demande.

LES CRAINTES

“Les accidents ne se passent jamais là où on les attend”

La Lituanie, pour pouvoir adhérer à l'Union européenne en 2004, avait dû s'engager à fermer sa centrale nucléaire d'Ignalina; la sûreté de l'Europe était à ce prix. Et voilà qu'il y a quatre mois, à seulement 50 km de sa capitale, Vilnius, Ostrovets en Biélorussie a commencé à produire de l'électricité.

L'Agence internationale de l'énergie atomique recommande pourtant, depuis l'accident de Fukushima, qu'aucune centrale ne soit construite à moins de 100 km d'un centre urbain. De surcroît, relève le Parlement européen dans une résolution votée le 11 février dernier, sa mise en service, l'an dernier, s'est accompagnée de “fréquents arrêts d'urgence du réacteur” et d'une “défaillance des équipements”. “Ce sont vraiment les normes minimales qui ne sont pas respectées”, confirme Mycle Schneider, consultant allemand dans les domaines de l'énergie et de la politique nucléaire. “On ne parle pas de demandes excessives, juste d'appliquer ce que, internationalement, on considère comme standard.”

“Le problème de sûreté de la centrale nucléaire d'Ostrovets concerne la sécurité géopolitique de l'Union européenne, notre environnement et la santé de nos concitoyens”, insiste l'eurodéputée verte Michèle Rivasi. Aussi faut-il “arrêter l'importation d'électricité d'origine dangereuse”. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union, inquiets, ont d'ailleurs appelé, le 11 décembre, à “envisager des mesures susceptibles d'empêcher les importations commerciales d'électricité en provenance d'installations nucléaires de pays tiers qui ne respectent pas les niveaux de sûreté reconnus par l'UE”. Ostrovets, à sa frontière, en tête.

Des centrales nucléaires dangereuses, il en existe partout dans le monde. Mycle Schneider se refuse cependant à dresser une liste noire ou un “hit-parade”, comme il dit, des réacteurs les plus explosifs. “Parce que les accidents ne se passent jamais là où on les attend”, constate-t-il, citant ceux de Three Mile Island et de Fukushima.

Des machines plus anciennes

sont en général plus dangereuses que les neuves – “il n'y a aucun doute là-dessus” – a fortiori dans un contexte très concurrentiel. “C'est un risque très clairement identifiable en Belgique”, note M. Schneider. “Il ne faut pas être expert pour se dire qu'il n'est pas très sain de devoir économiser dans une installation à haut risque. À un moment ou un autre, on en vient à réduire les marges de sûreté et de sécurité.” Cela étant, “alors que Fukushima-1 avait dépassé les 40 ans, les réacteurs de Three Mile Island et de Tchernobyl étaient flambant neufs”, constate-t-il aussi.

L'Union européenne s'inquiète de la sûreté de la centrale biélorusse d'Ostrovets.

L'impact du climat

“La sûreté est un phénomène extrêmement complexe qui associe une base technologique, un état technique et des conditions d'exploitation, le tout devant être supervisé par une autorité de sûreté qui a un esprit indépendant”, rappelle l'expert. Or, “quelle est l'indépendance d'un régulateur en Russie ou en Chine?”, interroge-t-il. Les conditions ne sont pas réunies non plus pour le projet monté par les Coréens à Barakah au Émirats arabes unis.”

Les séismes, les effets du changement climatique et la densité de population aux alentours d'une centrale (comme à Indian Point par exemple) attisent particulièrement les craintes. À Taïwan, par exemple, l'activité sismique combinée à la densité de population rend impossible l'évacuation autour des trois centrales. Aux États-Unis, Duane Arnold a dû être définitivement arrêtée plus tôt que prévu après avoir été endommagée par une violente tempête l'an dernier. “En Californie, il faut évidemment poser la question des incendies, qui font partie des menaces les plus graves de l'exploitation de centrales nucléaires.” En 2025, Diablo Canyon va d'ailleurs fermer à son tour. En France, les risques d'inondation, comme à Bugey ou au Blayais, menacent également la sûreté dans la région.

La question, on le voit, dépasse l'état technique des installations, elle impose de tenir compte des conditions d'exploitation.

Sabine Verhest

L'IMPACT EN BELGIQUE

Fukushima a-t-elle eu un effet sur notre politique énergétique ?

Bien sûr que l'accident de Fukushima a eu un impact sur les décisions en termes de production électrique en Belgique. Mais ce n'est pas cela qui a changé radicalement la stratégie. Disons que ça a permis d'accélérer la décision de sortie du nucléaire”, annonce d'entrée de jeu Michel Huart, maître de conférences à l'ULB et spécialiste en énergie et durabilité. Pour lui, Fukushima a surtout eu un effet sur l'opinion publique et la politique. “L'exploitation nucléaire induit des risques, même s'ils sont petits. Les accidents aux États-Unis, à Tchernobyl, à Fukushima... Cela retire des kilomètres carrés de terrains de l'espace habitable. C'est ça, le traumatisme”, dit-il. Mais, comme il le répète, la sortie du nucléaire était déjà actée en Belgique, et ce depuis la loi de sortie du nucléaire de 2003.

“Ce qui est important, c'est de voir que cette technologie nucléaire est à son heure de vérité actuellement. Les centrales ne sont pas éternelles. Leur moyenne d'âge est d'environ 32 ans, nous sommes dans la dernière décennie de leur usage. C'est maintenant qu'il faut investir dans ce qui va suivre”, affirme-t-il.

Et il pose donc la question. Investir dans une “deuxième vague de nucléaire” aurait-il été envisageable? Pour Michel Huart, le coût de ce type de technologie, si l'on prend en compte le démantèle-

ment et la gestion de ce qui reste sur place après la phase de production ainsi que la gestion des déchets, est trop élevé. “Il y a bien des provisions qui ont été prévues pour les réacteurs actuels, mais est-ce suffisant?”, demande-t-il, convaincu qu'elles ne le sont pas. “L'indice du coût de revient de ces installations électriques est très élevé”, précise-t-il.

Si la décision de sortie du nucléaire date de 2003 et est confirmée pour 2025, malgré la réévaluation possible du maintien de deux réacteurs en cas de pénurie électrique comme le signale la déclaration de politique générale du gouvernement, c'est la question du maintien du réseau qui inquiète plus, indique Michel Huart. “La manière dont cela va se faire, c'est la grande question. Il y a le contexte européen à prendre en compte, les échanges énergétiques possibles entre pays, l'opacité de certains réseaux, le potentiel éolien en mer du Nord, la taxe carbone qui favoriserait les sources d'énergie renouvelable... Il y a également la question de la demande électrique et son évolution ainsi que nos modes de vies.” C'est cela, le défi auquel se confrontent les politiques, selon Michel Huart. La catastrophe de Fukushima n'aura donc été qu'un sensibilisateur mais reste loin d'avoir été un instant crucial dans la politique énergétique belge.

A. Msc.